

COMMUNIQUE DE PRESSE

Déchèteries

Arrêt des collectes de piles, batteries, huiles minérales usagées, lampes et néons en déchèteries

La crise COVID-19 aura eu des répercussions jusque dans le tri de nos déchets. Le prestataire chargé du traitement des déchets dits dangereux à l'échelle de l'île se retrouve dans l'impossibilité d'évacuer et de les stocker, les limites règlementaires étant atteintes sur son site. Ces déchets relèvent des filières REP (Responsabilité Élargie du Producteur) et non des intercommunalités.

Aussi, dans l'attente de directives de l'État, la **CIVIS** informe l'ensemble de ses administrés que les déchèteries ne pourront plus accueillir les déchets suivants : piles, batteries, huiles minérales usagées, lampes et néons.

La **CIVIS** recommande donc aux administrés de garder ces déchets chez eux, en attendant que la situation soit rétablie.

La **CIVIS** rappelle également que les dépôts de déchets sur la voie publique constituent une infraction au code pénal, au code de la santé publique et au code de la route.

La **CIVIS** remercie les usagers de leur compréhension et compte sur leur civisme.

La **CIVIS**